

QUI SOMMES-NOUS ?

8

SALARIÉS
PERMANENTS

120

SALARIÉS
EN INSERTION

45000

HEURES
EFFECTUÉES/AN

Créée en 1993, Intervalle 92, structure de l'Économie Sociale et solidaire (ESS) est une association intermédiaire, conventionnée par l'Etat.

L'association accompagne une centaine de salariés en insertion et leur propose une mise à disposition auprès de 150 clients dont : les entreprises, associations, particuliers, syndicats, bailleurs et collectivités.



Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités



INTERVALLE 92

56, avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers

Tél. 01 47 28 84 69

secretariat@intervalle92.fr



www.intervalle92.fr



**Croire en
chaque potentiel,
chaque compé-
tence, chaque
talent.**

**ACCOMPAGNEMENT
SOCIOPROFESSIONNEL**

SOLIDARITÉ



Être accompagné à Intervalle 92 c'est bénéficier d'un **parcours de 24 mois**, rythmé par des entretiens individuels, des ateliers collectifs, des immersions, des missions de travail, dans le but de vous **soutenir** dans votre **recherche d'emploi** !

■ DES ENTRETIENS INDIVIDUELS ET ATELIERS POUR VOTRE RECHERCHE DE TRAVAIL

- CV et lettre de motivation.
- Aide au choix du métier.
- Préparation à l'entretien d'embauche.
- Accompagnement vers la formation et un emploi durable.
- Aide aux démarches santé, logement, allocations.

ADMINISTRATIF | MÉNAGE | BRICOLAGE | BTP | GARDE D'ENFANTS | TRANSPORT | MANUTENTION | RESTAURATION | ESPACES VERTS | ETC.

CRÉATIVITÉ



■ DES SÉJOURS

- Loisirs pour familles
- Remobilisation par le sport et la culture.

■ DES ATELIERS SOCIOCULTURELS

Couture ,théâtre, Musique Assistée par Ordinateur, chant, jardinage, etc.



NOS MISSIONS



SERVICES



PRÉ-REQUIS

- Résider à Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne, Asnières-sur-Seine ou Clichy.
- Être inscrit à Pôle Emploi.



PIÈCES À FOURNIR

- CV à jour
- Pièce d'identité ou un titre de séjour.
- Avis de situation pôle Emploi.
- Justificatif de domicile (attestation si vous êtes hébergé + pièce d'identité hébergé, EDF ou quittance loyer).
- Carte vitale ou attestation de sécurité sociale.
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

SI VOUS AVEZ :

- Justificatif de ressources (RSA, allocation retour à l'emploi, allocation spécifique de solidarité...).
- Attestation visite information prévention de moins de 5 ans (médecine du travail).